

Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID: 022-200067981-20241217-DEL2024_12_300-DE

Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 19 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUTIER Yvon (suppléant); BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Yannick; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Frédéric; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; TERTRAIS Isabelle (suppléante); SCOLAN Marie-Thérèse; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

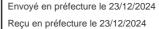
BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CALLONNEC Claude à LE CREFF Jacques; CONNAN Josette à CLEC'H Vincent; GAUTIER Guy à GUILLOU Rémy; GOUDALLIER Benoît à LE GOFF Philippe; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel; LE MOIGNE Yvon à SALLIOU Pierre; PIRIOU Claude à LE BIANIC Yvon; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert; ZIEGLER Evelyne à LE MEAUX Vincent.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; DUPONT Frédéric; KERHERVÉ Guy; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE FOLL Marie-Françoise; LE GRAET Karine; LE LAY Tugdual; LE VAILLANT Gilbert; MOZER Florence; QUENET Michel; SAMSON-RAOUL Caroline; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		88 Titulaires - 43 suppléants
Présents	55	
Procurations	16	
Votants	69	
Absents	17	

<u>Date d'envoi de la convocation</u> : Mercredi 11 décembre 2024 Secrétaire de séance Hervé RANNOU



Publié le 24/12/2024

ID: 022-200067981-20241217-DEL2024_12_300-DE



DEL2024-12-300

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON POUR LES ANNÉES 2025 À 2029

Vu la délibération n° DEL20200134 du 4 février 2020 approuvant la convention de partenariat avec le Groupe Mammalogique Breton pour la période 2020-2024;

Considérant que les missions de l'Agglomération en matière de biodiversité nécessitent la sollicitation régulière de l'expertise technique et scientifique d'associations de protection de la nature spécialisées dans l'étude de certains groupes taxonomique comme les mammifères ;

Considérant l'expertise reconnue du Groupe Mammalogique Breton en matière de connaissance et de protection des mammifères sauvages et de leurs habitats;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération:

- Valide le projet de convention de partenariat pour les années 2025 à 2029 avec le Groupe Mammalogique Breton qui prévoit une contribution financière annuelle maximale de 5 000 € de l'Agglomération pour des actions conjointement mises en œuvre sur le territoire ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention avec le Groupe Mammalogique Breton.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance, Hervé RANNOU